

dial

diffusion de l'information sur l'Amérique latine

43 TER, RUE DE LA GLACIÈRE - 75013 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 43.36.93.13
FAX (1) 43.31.19.83
CCP 1248.74-N PARIS - Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Hebdomadaire - n° 1604 - 27 juin 1991 - 7 F

D 1604 BRÉSIL: POLEMIQUE À PROPOS DU MOUVEMENT INDIEN

En avril 1980 naissait l'idée d'une fédération des peuples indiens du Brésil, à partir de la réflexion d'Indiens faisant leurs études à Brasília. Une quinzaine de nations indiennes tenaient une assemblée générale à Campo Grande, dans le Mato Grosso do Sul, du 7 au 9 juin 1980 pour fonder l'Union des nations indiennes - UNI. Son porte-parole était le Xavante Mario Juruna (qui sera plus tard élu député). La Fondation nationale de l'Indien-FUNAI, organisme gouvernemental, faisait alors savoir qu'elle refusait toute légitimité à cette organisation.

Lors de la 2e assemblée de l'UNI à Aquidauana, dans le Mato Grosso do Sul, du 2 au 5 mai 1981, les caciques des quatorze nations indiennes représentées s'inquiétaient de la constitution à São Paulo, quelques jours auparavant, d'une autre direction de l'UNI. Mais les choses devaient rester en l'état jusqu'en 1989, à l'époque où l'assassinat du récolteur de latex ("seringueiro") Chico Mendes prenait une dimension internationale considérable. A cette occasion le Krenack Ailton, de l'UNI-São Paulo, était projeté lui aussi sur la scène internationale et faisait de ce fait éclater au grand jour les conflits entre Indiens et récolteurs de latex, ainsi qu'entre certaines organisations internationales de défense de l'Amazonie et le Conseil indigéniste missionnaire - CIMI, de l'Eglise catholique du Brésil (cf. DIAL D 1598), accusé par elles de manipuler les Indiens.

L'affaire éclatait sur la place publique en avril 1991 à l'occasion de deux rencontres indiennes au Brésil.

Dossier ci-dessous.

Note DIAL

1. Résolution de la 7e assemblée indienne de l'Acre et du sud de l'Amazonas (15 avril 1991)

Les lignes qui suivent résument les idées et les travaux discutés lors de la 7e assemblée indienne de l'Acre et du sud de l'Amazonas qui a commencé le 11 avril 1991 en présence de 75 caciques et de 67 autres leaders indiens.

1. Nous avons décidé, le 13 avril, d'enregistrer l'Union des nations indiennes (UNI) qui existait déjà à travers ses travaux mais qui n'était pas une association déclarée. Nous avons approuvé les statuts, nous avons élu une coordination exécutive pour trois ans et nous avons aussi élu un conseil délibératif formé de 11 membres choisis parmi les caciques de diverses zones.

Voici la coordination exécutive:
coordinateur général: Antônio Apurinã
vice-coordonateur: José Correia Jaminawá
secrétaire: Manoel Gomes Kaxinawá
trésorier: Toya Manchinéri

Voici le conseil délibératif:
à Cruzeiro do Sul: Felipe Sereno Kaxinawá
à Pauini: Abdias Apurinã
à Boca do Acre: Francisco Apurinã

à Manoel Urbano: Pancho Kaxinawá
à Tarauacá: Raimundo Sales Yawanawá
à Feijó: Júlio Kaxinawá
à Sena Madureira: José Pequeno Jaminawá
à Assis Brasil: Júlio Jaminawá
à Eirunepé: Severino Kulina
à Envira: Omar Kulina
à Vila Extrema: Zezinho Kaxarari

2. Nous avons beaucoup parlé sur des informations que plusieurs organisations et plusieurs personnes ramassent de l'argent en utilisant le nom des Indiens de l'Acre et du sud de l'Amazonas. Nous n'acceptons pas que notre nom soit utilisé sans qu'on le sache, sans notre consentement et sans notre participation directe pour décider ce qu'on va faire de ces ressources. Ces personnes et ces organisations qui agissent de la sorte ne respectent pas notre UNI et sèment la confusion dans quelques communautés indiennes.

3. Nous ne sommes pas non plus d'accord avec les décrets que le président Collor écrit sur les Indiens. Car même l'article sur la terre ne respecte pas le droit d'origine garanti par la Constitution.

La FUNAI d'aujourd'hui fait du tort à l'Indien et ne fait pas grand-chose pour nos communautés. Très souvent elle est plus du côté des hommes politiques et des envahisseurs des aires indiennes que du nôtre.

Propositions

1. Nous voulons un organisme qui coordonne les efforts de protection et d'assistance pour nous, avec le vrai engagement en faveur des peuples indiens que son action sera de ne rien nous imposer et qu'il sera un organisme directement rattaché à la présidence de la République.

2. Nous exigeons que la délimitation de nos aires soit faite d'ici 1993, comme le prévoit la Constitution, et que leurs limites soient garanties. Nous voulons des terres cadastrées, homologuées et que les Indiens aient accès à ces documents.

3. Nous voulons une éducation bilingue qui respecte notre culture, et que l'Etat respecte notre éducation spécifique. L'Etat devra remplir son obligation de rémunérer nos instituteurs et garantir l'organisation de nos écoles.

4. Nous voulons une politique spéciale de santé, qui respecte notre tradition, notre médecine, et que soit considéré comme un crime toute omission de soins de santé à l'Indien.

5. Nous estimons aussi importante l'alliance entre Indiens et récolteurs de latex pour la défense de nos droits et des questions qui nous concernent. Nous ne sommes simplement pas d'accord avec la façon dont elle est faite jusqu'à maintenant.

Nous proposons de revoir quelques-unes des actions du Conseil national des récolteurs de latex, surtout celles qui affectent les communautés de notre région.

Il est urgent que l'UNI de l'Acre et du sud de l'Amazonas exige du Conseil national de sécurité que soient discutées les propositions qui concernent les communautés indiennes de la région, pour arriver à une solution pour les diverses initiatives.

Rio Branco, Acre, le 15 avril 1991

2. Mise en garde internationale contre l'UNI de l'Etat de São Paulo (15 avril 1991)

LETTRE DE MISE AU POINT

Notre nom sert aujourd'hui pour beaucoup de gens à gagner de l'argent et à se faire une renommée. Il faut en finir avec ça et prendre le contrôle de la situation, exi-

ger qu'on rende des comptes sur ce qui a été donné pour les peuples indiens, faire le bilan des actions menées par ces personnes et faire une mise au point, pour le Brésil et l'étranger, sur la vraie situation.

Réunis ici aujourd'hui, nous les Indiens de l'Acre et du sud de l'Amazonas, nous avons décidé de nous joindre aux autres organisations indiennes pour discuter du problème de l'UNI de São Paulo: son existence, ses actions et son fonctionnement. Nous ne pouvons plus admettre qu'Ailton Krenak continue de se dire le représentant des peuples indiens du Brésil, en voyageant à travers le monde et en ramassant de l'argent pour les communautés, avançant des propositions pour la solution de nos problèmes sans consulter nos organisations légitimes et nos communautés.

Des projets sont élaborés, des actions sont préparées et exécutées sans notre participation. Très peu de communautés en sont bénéficiaires. Quelques-unes acceptent, parce qu'elles ignorent les objectifs; d'autres font l'objet de pressions quand elles ont des difficultés internes d'autosubsistance.

Nous mettons en question cette charge permanente, qui de plus n'est pas légitime car à notre connaissance aucune rencontre ne l'a élu.

Nous pensons qu'à l'époque l'initiative d'Ailton a été importante, comme celle de certains de nos parents qui allaient en ville ou qui étaient fonctionnaires de la FUNAI, car ils ont permis le démarrage du mouvement dans certaines régions. Mais à partir du moment où il a pris l'initiative d'une représentation à l'échelle nationale, l'organisation indienne et la mobilisation des communautés sont passées au second plan. Nous avons assisté à une affaire de promotion personnelle, de pression passant par-dessus les légitimes représentants du mouvement, et de soutien à de faux représentants qui sont aujourd'hui plutôt liés aux intérêts des envahisseurs et des exploiters de nos terres, sans parler de la division de notre mouvement.

C'est pour toutes ces raisons et à cause de quelques autres faits que nous adressons cette mise au point aux organisations indiennes et aux groupes de soutien de l'Indien. Nous nous engageons, avec d'autres peuples indiens et organisations indiennes légitimes, à en discuter et à prendre position face à la représentation nationale.

Rio Branco, Acre, le 15 avril 1991
7e Assemblée indienne de l'Acre et du sud de l'Amazonas
(Suivent 15 signatures)

3. Déclaration de la Coordination des organisations indiennes de l'Amazonie brésilienne (COIAB) (1) et de l'UNI-Acre sur le rôle de Ailton Krenak (19 avril 1991)

LETTRE DE DÉNONCIATION

Nous, soussignés représentants des organisations indiennes membres de la COIAB et de l'UNI-Acre, mettons en cause et dénonçons publiquement le rôle joué aujourd'hui par M. Ailton Krenak. Nous le faisons pour les raisons suivantes:

- M. Ailton Krenak dirige un organisme appelé "Centre de culture indienne" qui n'a aucun membre indien dans sa direction.

- Voici quelques années M. Ailton Krenak s'est proclamé coordinateur national de l'UNI-Union des nations indiennes. Depuis il n'a convoqué aucune réunion ou assemblée pour rendre compte de sa charge, évaluer la marche de l'organisation, procéder à des élections, rendre des comptes ou faire quoi que ce soit de nécessaire pour l'existence d'une organisation représentative de la société civile.

- M. Ailton Krenak s'est attribué la charge de coordinateur national de l'UNI; il s'est mis à parler au nom des Indiens dans la presse et dans d'autres forums sans aucune délégation pour cela.

- M. Ailton Krenak s'est mis à recevoir des prix, à faire des voyages, à contacter des organismes du Brésil et de l'étranger, à élaborer des projets en servant pour ce-

(1) A l'occasion de sa rencontre régionale tenue à Manaus du 15 au 19 avril 1991 (NdT).

la d'intermédiaire, à recevoir des dons et à ne rendre aucun compte à personne sur l'utilisation de moyens financiers destinés aux peuples indiens du Brésil.

- M. Ailton Krenak a créé ce qu'il appelle l'"Ambassade des peuples de la forêt" dans la ville de São Paulo (2) et s'est considéré comme son "ambassadeur", mais à nouveau sans aucune délégation des peuples indiens du Brésil.

- Grâce au contrôle des sources de financement et de certaines sommes d'argent en dollars, selon ses propres déclarations, M. Ailton Krenak en est venu à exercer des pressions et faire du chantage financier auprès de leaders indiens et de leurs communautés.

- Ces pressions et ce chantage se sont soldés par des préjudices et des souffrances énormes dans les organisations et communautés indiennes, dans la mesure où leurs membres étaient divisés sur des projets autoritaires en provenance de l'étranger.

Devant cette situation, nous les représentants des organisations indiennes d'Amazonie brésilienne, nous adressons à l'opinion publique nationale et internationale, aux organisations de soutien à la cause indienne, aux médias, aux mouvements populaires et syndicaux, aux partis politiques, ainsi qu'aux organisations et mouvements de solidarité de l'étranger, pour leur faire savoir notre total rejet des pratiques autoritaires et dissolvantes du mouvement indien qui sont celles de M. Ailton Krenak, ainsi que notre refus absolu de toute légitimité des fonctions qu'il dit exercer. Enfin, avec l'UNI-Acre, nous nous engageons à discuter avec d'autres peuples indiens et d'autres organisations indiennes légitimes, et à prendre position sur la question de la représentation nationale.

Manaus, le 19 avril 1991
(Suivent 20 signatures)

4. Déclaration de l'UNI-Acre sur les attaques du Conseil national des récolteurs de latex (16 mai 1991)

LETTRE DE MISE AU POINT À L'OPINION PUBLIQUE

A propos de la lettre rendue publique, mais seulement à l'étranger, par le Conseil national des récolteurs de latex, signée par Júlio Barbosa à la date du 5 mai 1991 et intitulée "À qui de droit" (3), l'UNI de l'Acre et du sud de l'Amazonas, qui n'a pris connaissance de cette lettre que le 14 mai, déclare ce qui suit.

Le 11 avril, à l'ouverture de la 7e assemblée indienne de l'Acre et du sud de l'Amazonas qui s'est tenue à Rio Branco, dans l'Acre, avec la présence de quelques partis politiques, d'organisations gouvernementales et non gouvernementales, à l'exception du Conseil national des récolteurs de latex (pourtant invité), la coordination de l'UNI a informé les personnes présentes que l'assemblée serait interdite à tout expert, organisme ou organisation, c'est-à-dire à tout Blanc. Cette décision résultait de ce qu'il y avait eu une campagne de diffamation de l'UNI dans la presse écrite locale, parallèlement aux promesses faites aux responsables, dans le but de diviser le mouvement indien.

Ce n'est que le 14 avril que l'assemblée a été ouverte à la participation de la FUNAI pour la discussion sur la politique indigéniste officielle et, l'après-midi, à la participation du Conseil national des récolteurs de latex pour la discussion et l'évaluation sur l'Alliance des peuples de la forêt (cf. note 2). Même après plusieurs contacts téléphoniques, le Conseil national des récolteurs de latex n'est pas venu.

Cela ne nous étonne guère car il y a déjà longtemps que ce conseil se cache et avance des prétextes pour ne pas discuter avec l'UNI, y compris et surtout pour ne pas effectuer de voyages conjoints dans les secteurs où il y a des conflits entre In-

[2] Ailton Krenak est le fondateur et président de l'organisation "Alliance des peuples de la forêt" (NdT).

[3] Lettre divulguée en anglais (NdT).

diens et récolteurs de latex, ou bien des Indiens avec les récolteurs de latex contre les exploitants forestiers, les propriétaires terriens et les industriels du latex. Ces comportements viennent en renforcement des préjugés à l'encontre des peuples indiens déjà exprimés en d'autres occasions par le Conseil national des récolteurs de latex.

Les documents élaborés par l'assemblée indienne après une large discussion ont été approuvés par 75 caciques et 67 autres représentants présents. Ils ont été signés par les conseillers régionaux et par la coordination élue.

A d'autres occasions la coordination de l'UNI a, de façon informelle, fait savoir au Conseil national des récolteurs de latex qu'Ailton Krenak n'avait reçu aucune légitimation du mouvement indien brésilien.

Autre détail: pour qui connaît l'histoire d'Ailton Krenak, il est curieux de le comparer à Chico Mendes ou à Lula (4). Nous n'avons pas connaissance que Chico Mendes ou Lula aient eu des comportements autoritaires ou qu'ils n'aient aucune légitimité. C'est au minimum un manque de respect envers eux deux qui avaient ou ont une connaissance des bases de leurs mouvements et y faisaient ou y font un travail sérieux.

Si le Conseil national des récolteurs de latex a des comptes à régler avec l'Eglise catholique (5), nous n'y servons pas de pont. Nous avons l'habitude de régler nos problèmes. C'est pourquoi nous faisons connaître notre position vis-à-vis d'Ailton sans impliquer personne d'autre.

Si le Conseil national des récolteurs de latex veut défendre son ami Ailton, c'est son droit. Mais nous ne pouvons admettre de telles contre-vérités et un tel manque de respect envers les populations indiennes et leurs organisations légitimes.

Pendant toutes ces années nous nous sommes battus pour que les militaires, le gouvernement et bien d'autres nous respectent. Nous n'admettons plus que quiconque, et encore moins la direction des récolteurs de latex, vienne nous dire que nous sommes incompetents et incapables de penser, d'agir, d'avoir une opinion, de réfléchir, de prendre position et même d'influer sur notre destin, alors que le Congrès national lui-même reconnaît l'entière capacité des Indiens dans la nouvelle Constitution (6). L'attitude du Conseil national des récolteurs de latex manifeste un parfait mépris des populations indiennes et une méconnaissance indienne totale.

L'alliance serait-elle entre la direction du Conseil national des récolteurs de latex et Ailton Krenak, ou est-elle entre les Indiens et les récolteurs de latex? Nous qui avons participé à la 1ère Rencontre des peuples de la forêt à Rio Branco, dans l'Acre (7), nous n'avons pas souvenir d'avoir élu M. Ailton Krenak comme "président de l'Alliance des peuples de la forêt" (8), ainsi qu'il le dit ou que le veut le Conseil national des récolteurs de latex dans sa lettre. Pour nous l'alliance est politique et elle n'a pas de propriétaires, elle n'est pas déclarée au journal officiel et elle n'est pas non plus une institution. Par contre elle se veut le rassemblement des forces pour la défense de la forêt, des lacs, des rivières et des sources, des droits des populations qui habitent la forêt amazonienne, et de l'utilisation des ressources naturelles.

Nous sommes fatigués de ces bavardages de Blancs qui refusent la montée du mouvement indien et qui cherchent à nous rabaisser. Le temps est fini où nous ignorions nos droits et où nous avions besoin de quelqu'un pour parler en notre nom.

La tutelle (9) est terminée, la cangue aussi ou toute autre invention du genre d'une quelconque entité ou organisation. Ce dont nous avons besoin aujourd'hui c'est de gens qui nous soutiennent, qui soient solidaires et qui veulent nous aider dans notre combat pour l'autonomie, étant donné qu'il y a encore des gens qui persistent

[4] Ce syndicaliste, fondateur du Parti des travailleurs et ancien candidat à la présidence de la République, est devenu la figure symbolique des milieux ouvriers (NdT). [5] Cf. document suivant de ce dossier (NdT). [6] Cf. DIAL D 1327 (NdT). [7] Cette rencontre a eu lieu du 25 au 31 mars 1989, parallèlement à la 2e Rencontre nationale des récolteurs de latex, dont elle est une émanation (NdT). [8] Cette "alliance" était une idée lancée par Chico Mendes avant son assassinat (NdT). [9] Concept juridique faisant de l'Indien un mineur (NdT).

dans leurs préjugés, pire dans leur flagrant manque de respect envers les populations indiennes et leurs organisations légitimes.

Rio Branco, le 16 mai 1991
(Suivent 7 signatures)

5. Déclaration du Conseil indigéniste missionnaire - CIMI (14 mai 1991)

LE CIMI ET LES LETTRES INDIENNES

Suite au débat sur les documents élaborés par l'assemblée de l'UNI-Acre et sud de l'Amazonas et par la rencontre de la COIAB (Coordination des organisations indiennes d'Amazonie brésilienne), le secrétariat national du CIMI a résolu de prendre publiquement position.

Bref historique

Dans tout le Brésil, au cours des dernières années, grandit un mouvement indien qui s'exprime à travers de multiples organisations locales et régionales. Par-delà leurs combats immédiats, ces organisations commencent à échafauder leur propre stratégie, leurs propres critères d'alliance et leurs objectifs à moyen et long termes. Ce mouvement a fait la preuve de sa vitalité en deux moments historiques récents:

- Pendant la bataille pour la conquête de droits indiens à la Constituante en 1987, quand plus de 200 Indiens se sont mobilisés et ont obtenu pour les peuples indiens d'importantes victoires dans la nouvelle Constitution (cf. note 6).
- Pendant les manifestations des Yanomani à Brasília en 1989, quand près de 350 représentants de 76 peuples différents se sont mobilisés pour défendre un peuple menacé de génocide.

Dans la foulée de ce mouvement grandissant, de nombreux leaders et des organisations indiennes et régionales ont fait leur apparition, en cherchant à s'articuler entre elles et avec le mouvement social plus large. L'Amazonie a été et est actuellement un territoire particulièrement fécond en ce sens.

Nous pouvons dire qu'aujourd'hui, en Amazonie, il existe déjà des centaines de leaders et des dizaines d'organisations indiennes, tant locales que régionales. L'UNI-Acre et sud de l'Amazonas, représentant onze peuples indiens, et la COIAB, représentant trente-deux organisations indiennes, sont les deux expressions les plus importantes de ce mouvement pour l'Amazonie.

En avril de cette année, ces deux organisations ont tenu deux rencontres: la 7e assemblée de l'UNI-Acre et sud de l'Amazonas, réalisée à Rio Branco (Acre) du 11 au 18 avril; et la Rencontre de réflexion et de planification de la COIAB, réalisée à Manaus (Amazonas) du 15 au 19 avril.

L'assemblée de l'UNI-Acre a été précédée d'une forte tension due à une campagne orchestrée par Ailton Krenak et d'autres qui ne voulaient pas de la réélection des actuels coordinateurs de l'organisation. Des accusations contre les Indiens par le biais du journal *A Gazeta do Acre* et des pressions par des propositions en espèces et en projets gouvernementaux ont été les expédients utilisés par eux pour essayer d'empêcher la réélection de la coordination de l'UNI.

En vain. A l'assemblée étaient présents des représentants de tous les peuples indiens de l'Acre pour un total de plus de 160 représentants, dont 75 caciques. La coordination a été élue à l'unanimité, moins une abstention. Et c'est cette assemblée, par un vote unanime, qui a résolu d'élaborer et de publier la "lettre de mise au point" dans laquelle les représentants critiquent ceux qui manquent de respect envers les peuples indiens et leurs organisations.

La rencontre de la COIAB a compté avec 46 leaders représentant 21 organisations indiennes des Etats d'Amazonas, du Rondônia, de l'Acre et de Roraima. Il s'agissait d'une réunion plus restreinte d'étude, d'évaluation et de planification conjointe de ces organisations. C'est là que les participants ont appris ce qui s'était passé

dans l'Acre et qu'ils ont décidé de se déclarer solidaires des Indiens de cet Etat par leur lettre de dénonciation. Ce second document reprend essentiellement à son compte les critiques du premier.

Il est important de noter que les deux documents ont été dûment signés par ceux qui les ont élaborés, avec la précision de l'organisation locale ou régionale qu'ils représentaient au moment de signer. Nombre de personnes qui ont signé sont connues en Amazonie, au Brésil et à l'étranger.

Ces deux lettres ont donc été écrites par un ensemble de représentants indiens de pratiquement toutes les organisations locales et régionales d'Amazonie, et elles reflètent le même esprit: celui d'une critique de la manipulation à laquelle s'adonnent des personnes qui se cramponnent à une image de marque acquise ces dernières années et qui se refusent à reconnaître l'existence d'un mouvement indien réel et autonome en Amazonie et dans d'autres régions du pays.

Le CIMI estime que la chose la plus importante pour l'heure est de comprendre ce qui se passe, d'écouter les leaders indiens et de rechercher des alternatives en fonction des paramètres établis par leurs organisations. Et pour le CIMI ce qui arrive aujourd'hui est une crise entre un mouvement indien qui naît et se renforce à partir des communautés, et des personnes qui se sont mises en avant comme leaders indiens ces dernières années et qui voient aujourd'hui leur pouvoir d'intervention remis en question et limité par ce nouveau mouvement.

Certains, cependant, ont été surpris du contenu de la "lettre de mise au point" de l'UNI-Acre et de la "lettre de dénonciation" de la COIAB. Ils se sont mis à accuser le CIMI et l'Eglise d'être les auteurs secrets de ces documents.

Positions du CIMI

Compte tenu de ce qui vient d'être dit, le CIMI entend publiquement:

- 1) réaffirmer tous ses engagements avec les combats des peuples indiens au Brésil, en les soutenant dans leurs dénonciations, dans leur coordination avec les mouvements populaires et dans leur recherche incessante de l'autonomie;
- 2) rejeter énergiquement les accusations et les insinuations selon lesquelles le CIMI serait l'auteur des documents des Indiens. Ce genre d'accusations, fort utilisé par la dictature militaire, a pour but non seulement d'atteindre le CIMI mais d'abord de discréditer les opinions et les critiques des responsables indiens et de leurs organisations, en mépris total de leur histoire de lutte et d'autonomie;
- 3) attirer l'attention sur le fait qu'un mouvement indien nouveau et représentatif est en train de grandir à partir des communautés et des peuples dans plusieurs régions du pays; et qu'il produit des luttes, des leaders, des organisations, ainsi que des critiques envers tous ceux qui cherchent à le manipuler, à le contrôler, à le mettre sous tutelle, ou encore à parler ou à agir sans mandat en son nom;
- 4) rejeter la note de Júlio Barbosa de Aquino, du Conseil national des récolteurs de latex, qui va jusqu'au point délirant de rendre l'Eglise responsable de la mort de Chico Mendes et d'accuser le CIMI de participer à un nouveau complot, cette fois-ci pour un prétendu assassinat d'Ailton Krenak;
- 5) et exprimer notre confiance dans le témoignage de force, de lucidité et de combativité donné par les peuples indiens au Brésil. Ce sont eux les acteurs de leur histoire et les réalisateurs de leurs projets millénaires.

Le CIMI continuera de manifester sa solidarité sans faille aux peuples indiens du Brésil ainsi qu'à leurs leaders et leurs organisations, comme façon de témoigner de son engagement évangélique.

Le secrétariat national du Conseil indigéniste missionnaire

Brasília, le 14 mai 1991

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 365 F - Etranger 410 F - Avion Am. latine 480 F - USA-Canada-Afrique 450 F
Directeur: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL - Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN 0399-6441